



Resiliation contrat telephonique sfr

Par **albandu42**, le **06/10/2010** à **13:30**

Bonjour,

Moi et mon amie partont pour l'étranger en novembre.

Nous avons un visa valable pour un an.

Cependant, nous allons faire un road trip, c'est a dire vivre dans un van et faire des petits boulots.

Normalement, mon contrat SFR est valable encore une année et ils ne veulent pas arrêter celui-ci car je n'ai pas de justificatifs precis.

J'ai aucun moyen de prouver la durée pour laquelle je vais rester la-bas.

Que puis-je faire pour resilier mon contrat sans avoir de frais?

Sfr a -til le droit de demander cela?

Svp répondez-moi.

D'avance merci